

Marseille - Lyon - Toulouse

AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

N° 29 - Samedi 17 Juillet 1943

Organe au Service du Cinéma Français

Treizième Année - Le Numéro : 2 frs

PROBLÈMES DU JOUR

SOURCES D'INSPIRATION

Point n'est besoin de redire ici que les cinéastes de tout pays et de tout calibre aiment les rééditions. Lorsqu'un sujet a obtenu un succès même modeste, on peut être certain de le voir réapparaitre périodiquement sur les écrans de divers pays. Il y a certains romans, certaines pièces de théâtre qui ont fait partie de toutes les époques du cinéma, c'est-à-dire que l'on a vu des adaptations de ces œuvres aux temps héroïques, ensuite immédiatement après la guerre, une autre fois à l'apogée du cinéma muet, une fois de plus dans les débuts du parlant et enfin encore une fois récemment ou maintenant. C'est effrayant, a dit Jacques Chabannes, on peut recommencer tous les sept ans. A vingt ans de distance on vient de tourner « Les Mystères de Paris ». Il y a tout juste vingt ans que Charles Burguet remportait avec son film en douze épisodes et avec prologue un succès artistique et commercial énorme. Il avait des interprètes de choix : Huguette Duflos, Madeleine Guitty, Bérange, Gilbert Delleu, Camille Bardou, Maxime Desjardins, Georges Lannes et Régine Dumien. Le réalisateur avait respecté l'esprit du livre et la critique s'était montrée très favorable. Il n'en fut pas de même de la version parlante réalisée voici quelques années avec Madeleine Ozeray et Constant Rémy. Nous avons tout lieu de croire que la version que nous présentera bientôt Jacques de Baroncelli sera intéressante et conforme à la tradition des personnages d'Eugène Sué. Le fait que les scènes du film ont été tournées dans les décors qui avaient servi à Marcel L'Herbier pour « La Vie de Bohème » a pu stimuler l'humour de certains chroniqueurs, mais ne peut avoir aucune répercussion sur la valeur artistique de l'œuvre. Ceux qui ont toujours admiré sans réserve les méthodes américaines n'ont qu'à se rappeler qu'en Californie ce double emploi des décors était une chose assez fréquente.

Quand la nouvelle se propagea que Jacques de Baroncelli allait filmer le roman de Sué, nombreux furent ceux qui décrirèrent cette intention. On se demanda vraiment pourquoi. Le sujet des « Mystères de Paris » vaut bien un autre et il vaut même beaucoup mieux que certains. Il fut un temps où le snobisme voulait que l'on n'attache aucune importance à l'œuvre d'Eugène Sué. Les professeurs chargés d'enseigner la littérature française à l'étranger se char-

geaient même de démontrer péremptoirement que Sué et Alexandre Dumas n'avaient jamais appartenu à la littérature et que leur valeur égalait celle des auteurs de brochures à deux sous relatant les aventures extraordinaires de Jack Texas ou de Nat Pinkerton. Pourtant, la réalité est tout autre et c'est déjà à propos d'une adaptation des « Mystères de Paris » à l'écran que Victor Guillaume-Denvers rappelait qu'Eugène Sué était un précurseur. En effet, c'est avant Pierre Loti et Emile Zola qu'il écrivit des romans sentimentaux de voyage comme « Atar-Gull » et il devança, avec « Les Mystères de Paris » écrits en 1842 et publiés en feuilleton dans « Le Journal des Débats », l'œuvre de Victor Hugo « Les Misérables ». Dans son livre, Eugène Sué décrivait avec un réalisme étonnant la vie des bas-fonds de Paris, la misère des parias de la vie et des déshérités. « Les Mystères de Paris » et « Le Juif-Errant » lui concilièrent les partis de gauche qui l'envoyèrent à l'Assemblée législative où, avec Victor Hugo, il réclama l'abolition de la peine de mort. Le coup d'état de 1851 l'envoya en exil à Annecy où il mourut six ans plus tard. Tous les personnages pittoresques qui sont décrits dans « Les Mystères de Paris », Eugène Sué les connaissait personnellement pour les avoir observés dans les bas-fonds où il faisait de fréquentes incursions de reconnaissance et de documentation. Il connaissait à fond les Tapis-Francis de la rue aux Fèves et c'est là qu'il apprit à connaître et à fréquenter le Chourineur, la Chouette, l'Ogresse et le Maître d'école qui ne sont nullement des personnages issus de son imagination, mais bien au contraire des personnages véridiques. Quant au personnage devenu légendaire du prince Rodolphe, on affirme souvent que c'est assez une autobiographie. Il est facile de se rendre compte qu'Eugène Sué avec ses descriptions de personnages de la pègre parisienne était un précurseur de la littérature naturaliste qui devait amener par la suite quelques ouvrages de Victor Hugo et tous les romans d'Emile Zola. Il ne devrait donc pas être interdit aux cinéastes de puiser dans son œuvre. Espérons que le film de Jacques de Baroncelli ne nous déçoit pas et que nous retrouvions tels que nous les avons imaginés à la lecture tous ces personnages extraordinaires dont les noms eux-mêmes sont déjà tout un programme. Il y a quelques années, nous

LE PROCHAIN FILM DE HENRI DECOIN AURA YVONNE PRINTEMPS ET PIERRE FRESNAY COMME VEDETTES...

Henri Decoin commencera prochainement la réalisation de *Je suis à toi*, avec Yvonne Printemps et Pierre Fresnay pour vedettes.

Le choix du metteur en scène et des interprètes du scénario imaginé par Crommelynck avec cette liberté qui ne s'abandonne jamais et garde ainsi le ton classique, nous vaudra un film de haute tenue possédant à la fois le charme et la distinction sans mièvrerie qu'on ne trouve que dans les œuvres de classe.

Le premier tour de manivelle sera donné aux alentours du 1er août.

OU IL SAVERE QU'IL N'EST PAS TOUJOURS FACILE DE « SECOUTER PARLER »

« La ténacité est la première qualité d'un metteur en scène, nous confiait Maurice Labro, le réalisateur du film : Ecoutez-vous parler de la Société « Productions Paris-Méditerranée ». Voyez plutôt : Nous avons déjà tourné le film pendant les mois de mai et juin. Une fois complètement terminé, un accident de laboratoire détruisit le négatif. Courageusement le producteur du film, Maurice Brazy, décida de recommencer. Or, cela n'alla pas tout seul, beaucoup d'acteurs de la première version étaient partis à Paris ou étaient sous de nouveaux contrats. De plus, l'opérateur et les assistants furent successivement engagés par d'autres sociétés travaillant sur la Côte.

On dut reconstituer avec beaucoup de mal une équipe technique qui s'avère maintenant très homogène. Elle est composée du chef opérateur Pierre Borel, de l'opérateur Franchi, de l'ingénieur du son Sanlaville, de l'administrateur Paul Pavaux. La bonne humeur règne dans cette sympathique équipe qui tourne actuellement dans les rues de Nice et en studio.

Ecoutez-vous parler est un film sur le langage et la parole qui a pour but d'attirer l'attention des spectateurs sur le rôle prépondérant de la parole dans l'évolution des civilisations. Car, suivant le bon ou le mauvais usage que les hommes en font, ils se forment des destins différents.

avons eu grâce à Raymond Bernard une transcription cinématographique idéale des personnages de Victor Hugo : Jean Valjean, Javert, Marius, Fantine, Mgr Myriel. Il faudrait que Fleur-de-Marie, le Maître d'École, le Chourineur et Rodolphe puissent revivre avec la même vérité et la même intensité. Si cela réussit, Jacques de Baroncelli nous fera oublier la désinvolture avec laquelle il a traité certains personnages de Balzac...

Charles FORD.

Nos Informations...

PARIS

— **AVIS IMPORTANT.** — M. Pierre-Jean Rahyane, animateur du film *Mahia la Mousse*, recherche actuellement les créanciers du film *Bifur 3*, dont la réalisation, commencée en 1939, a été interrompue par la guerre. Les intéressés sont priés de se faire connaître à la Société C.F.D.F., 178, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e.

— Daniel Norman prépare le découpage de son prochain film dont il a écrit lui-même le scénario et qui a pour titre *L'écriture est au coin de la rue*. C'est un film de bagarre dont Raymond Rouleau sera le principal interprète.

— Gilles Grangier vient de modifier la fin de son film *Adémil bandit d'honneur*, dont Paul Colline a écrit le scénario. Rappels que Noël-Noël, Georges Grey, Gaby André, Marthe Mellot, Renée Corciade, René Génin, Charles Lemoitié et Alexandre Rignault sont les principaux interprètes de ce film, réalisé par les prisonniers associés et qui sera présenté en grand gala dans les grands centres.

— Pierre de Heraïn prépare son prochain film, *Le Roi des Montagnes*, d'après le roman d'Edmond About, adapté par Pierre Lestrinquez, Pierre Bénard et Maurice Bessy. C'est Harry Baur qui devait être le principal interprète de cette production. Aujourd'hui, on hésite entre Constant Rémy et Saturnin Fabre, Félix Paquet ferait ses débuts cinématographiques dans ce film.

— Albert Préjean sera le directeur d'un établissement du genre de Tabarin, dans son prochain film, *Nuit de plaisir*. Ensuite, il sera le commissaire Maigret dans *Les Caves du Majestic*, d'après le roman de Georges Simenon.

— Léo Joannon, qui termine *Lucy*, prépare pour son propre compte *Le cur-reur des Enfants perdus*, d'après un scénario de Pizella, adapté par Pizella, Léo Joannon et Maurice Bessy. C'est un film dramatique sur la rééducation de l'enfance abandonnée, dans les camps de Jeunesse.

— Louis Cuny a terminé le montage de *Mermoz*, qui sortira au cours de grandes manifestations à la mémoire de l'illustre pilote.

— Jean-Paul Paulin, qui a terminé *L'Homme qui vendit son âme*, serait le metteur en scène d'un grand film historique, *Demotelles de Saint-Cyr*, dont Henri Dupuy-Mazuel a écrit le scénario et dont Gabrielle Dorziat serait la principale interprète.

— Carmen sortira en double exclusivité à Marivaux et au Marbeuf. Il se pourrait que le film de Christian Jaque prenne la succession de Monsieur des Lourdes, qui est inscrit actuellement au programme de ces deux salles.

George FRONVAL.

MARSEILLE

— Le 7 juillet a été célébré le mariage de M. Fernand Méric, avec la gracieuse Mlle Simone Bleinc. Tous nos compliments.

— A son tour, le « Pathé-Palace » est fermé au public. M. Andrel, le sympathique directeur de cette salle consacra ce moment de répit aux transformations et embellissements de la salle « Pathé » de Grenoble. Désormais, seul le « Rex » passera les grandes exclusivités du tandem « Pathé-Rex ».

— Le « Capitole », qui était fermé au public, fait sa réouverture avec Albert Préjean (le commissaire Maigret) contre Picpus.

— A l'« Odéon », La Sévillane, avec Jean Cheyrier et Antonita Colome.

— Au « Studio » Tourbillon-Express, au « Majestic », Valse triomphale, au « Rialto », 2^e semaine de un mari modèle.

— La liste de souscription pour la famille du regretté Armandin s'allonge tous les jours, merci aux nombreux et généreux donateurs.

LYON

— Au pays des « gones », la semaine passée a été meilleure, le couvre-feu étant enlevé. Citons : Défense d'aimer, de l'A.C.E. qui, à la Scala, fit 320.000 fr. dans sa quinzaine; Feu sacré de chez Loye, ainsi que Dette d'honneur de chez Boulin sont à signaler cette semaine.

— Par un original dépliant, la firme Gaumont nous conviait à assister mardi dernier à la présentation de Ne le criez pas sur les toits, et nombre d'exploitants s'étaient donné rendez-vous au Tivoli pour assister à la projection de cette bande très commerciale. Nous signalerons l'effort que déploie le directeur de l'agence de Lyon, M. Darley, pour ses invitations, toujours présentées avec goût. Puisse certaines firmes prenant les présentations comme une simple formalité s'inspirer de cet exemple.

Luc CAUCHON.

TOULOUSE

— Voici les films présentés durant la semaine du 30 juin au 6 juillet 1943 : Au « Trianon-Palace », beau succès réservé aux *Deux Timides*, qui a totalisé en une semaine : 193.591 francs ; au « Plaza », reprise de *Sérénade*, avec Allan Harvey et Louis Jouvet (163.678 fr. en une semaine) ; au « Variétés », *Le Mistral*, bon film se déroulant dans des sites enchanteurs de la Provence (163.670 francs en une semaine) ; au « Cinéac » *Montmartre-sur-Seine*, avec Edith Piaf, a remporté un beau succès ; au « Nouveautés », *L'étrange Monsieur Victor*, un des meilleurs films de Raimu ; au « Vox », *Moulin Rouge*, avec Lucien Baroux ; au « Gallia-Palace », *L'héritier des Mondésir*, avec Fernandel.

6^{me} FILM

MIDI Cinéma Location TOULOUSE

de la grande série des Productions 1943-44

Odette Joyeux - André Lugnet dans

DOUCE

voir la semaine prochaine la distribution de

« LE COLONEL CHABERT »

Jean Galland
Georges Rollin
Alerme dans

L'HOMME SANS NOM

Distribué par S. E. L. B. FILMS

LYON TOULOUSE BORDEAUX
32, Rue Cranette 21, Rue Maury 7, Rue Ségalier

TOBIS

AMIS DIRECTEURS,
TOBIS TRAVAILLE
POUR VOTRE RÉUSSITE !

MARSEILLE LYON TOULOUSE

d'après l'œuvre populaire d'EUGÈNE SUE

LES MYSTÈRES DE PARIS

Réalisation de Jacques de BARONCELLI

Le plus beau de tous les films

Pierre Richard-Willm et Edwige Feuillère dans

La Duchesse de Langeais

avec Aimé Clariond (Production « Films Orange »)

Pathé Constellation Cinéma vous signale quelques records de recettes réalisés en Mai et Juin

| | | |
|---------------|---------------------|---------|
| Le Voile Bleu | Gyptis Marseille | 105.381 |
| » | Florida Agen | 74.862 |
| » | Odéon Castres | 55.548 |
| Pontcarral | Madeleine Marseille | 99.702 |
| « | Kursaal Aix | 89.296 |
| « | Palace Périgueux | 72.539 |
| « | Family Rodez | 46.746 |
| Secrets | Majestic Castres | 90.095 |

100% comique...

un nouveau "NARCISSE"

Feu Nicolas

avec RELLYS

HELIOS FILM MARSEILLE

FRANCE-DISTRIBUTION TOULOUSE

LYON CINEMA LYON

Marseille - Lyon - Toulouse

AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

N° 29 - Samedi 17 Juillet 1943

Organe au Service du Cinéma Français

Treizième Année - Le Numéro : 2 frs

C. O. I. C.

ARRÊTÉ du 23 avril 1943 portant création et composition de la commission provisoire d'organisation de la famille professionnelle des spectateurs (voir « Journal Officiel » n° 141 du 13 juin 1943).

Commission provisoire d'organisation de la famille professionnelle des spectateurs

Le Ministre Secrétaire d'Etat au travail.

Vu l'article 77 de la loi du 4 octobre 1941, relative à l'organisation sociale des professions.

Vu le décret du 17 avril 1942 relatif à la création de la famille professionnelle des spectateurs.

Après avis du Chef du Gouvernement, ministre secrétaire d'Etat à l'Information et du ministre secrétaire d'Etat à l'Education nationale :

Arrête :

Article premier. — Il est créé une commission provisoire d'organisation pour la famille professionnelle des spectateurs en application de l'article 77 de la loi du 4 octobre 1941 relative à l'organisation sociale des professions.

Art. 2. — Cette commission est composée ainsi qu'il suit :

M. ARDIOT Georges, directeur à la Société d'Exploitation des Etablissements Pathé-Cinéma, secrétaire général du Syndicat de maîtrise du personnel d'exploitation des théâtres cinématographiques ; ASTRIC Jean, exploitant de salle cinématographique à Nice ;

BACHELET Jean, opérateur de prises de vues ; BARRAULT Jean-Louis, artiste dramatique et cinématographique ; BECQ Robert, musicien à Radio-Paris, secrétaire général du Syndicat des Musiciens de Paris ; BIGOT Eugène, chef d'orchestre aux Concerts Lamoureux, premier chef d'orchestre au Théâtre National de l'Opéra-Comique, président du bureau des Concerts symphoniques de Paris ; BONDEVILLE Emmanuel, compositeur, secrétaire général du Comité d'Organisation professionnelle de la Musique ; BOURDY Edouard, chef de fabrication des Laboratoires Eclair ;

CEBRON François, musicien, secrétaire général de la Fédération des spectateurs ; CHAUVET René, directeur du Grand-Théâtre de Bordeaux ; CHEVALLEY Léon, gardien-concierge aux Etablissements Pathé-Cinéma ; CLAVIERIE André, employé au service sténographique de la Société Cinématographique Maurice ; COTTET André, directeur général des Studios Radio-Cinéma à Paris ;

DESCHAMPS René, dit René FORTVAL, vice-président de l'Association Professionnelle des directeurs de tournées théâtrales ; DODRUMEZ Albert, distributeur de films à Lyon ; DOMY Georges, dit TRIEL, régisseur, directeur artistique et metteur en scène des Folies-Bergères ; DOUCHEZ Jules, dit JULSAM, auteur dramatique à Paris, membre du Conseil d'Administration de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique ;

FOUQUET Roger, employé à la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique ; FRIEMAU Albert-Marie, administrateur du Théâtre de la Michodière ;

GANNE Célestin, artiste de variétés, membre de l'Association syndicale des artistes de variétés ; GIRBAL Henri, assistant ingénieur du son au studio de Saint-Maurice ;

HERICOURT (Mme de) Thérèse, secrétaire de direction de la Société Anonyme des Films Paramount ; HESS Charles, dit Jean VARENNES, artiste chansonnier, secrétaire général de la Fédération nationale du Syndicat professionnel français du spectacle ;

IVONNET Robert, ingénieur du son ; JOANNON Léo, metteur en scène.

LAUDENBACH Pierre, dit Pierre FRESSNAY, artiste dramatique et cinématographique ; LE-NY Joseph, électricien, membre du Syndicat des machinistes électriciens de Paris ; LETUE Marcel, opérateur projectionniste, secrétaire général du Syndicat des opérateurs projectionnistes ;

MAIZAUD Raoul, dit Raoul MARCO, artiste dramatique ; MARTIN Fernand, receveur caissier à la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France ; MARY Pierre, ancien secrétaire général de la Société d'exploitation des cinémas Paramount, président du Syndicat des cadres de la cinématographie ; MOULINET Jean, directeur des salles à Paris ;

PITRON Alexis, dit Paul DERVAL, directeur des Folies-Bergères à Paris, président de la Chambre syndicale des directeurs de spectacles.

RENOIR Pierre, artiste dramatique et cinématographique ; REYNAUD Edouard, directeur du Gymnase ; ROCHER René, directeur du Théâtre National de l'Odéon ; ROMANET René, secrétaire général de la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France ;

STEPHAN Geneviève (Mme), employée à la Compagnie Tobis-Degeto ; TUAL Roland, producteur de films.

Art. 3. — Le directeur de l'organisation sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 23 avril 1943.

Hubert LAGARDELLE.

SANCTIONS POUR FAUTES PROFESSIONNELLES

La Commission des Fraudes, instituée en application de la décision N° 44 a commencé ses travaux.

Elle a adopté la procédure suivante : Les faits qui sont reprochés à l'exploitant lui sont notifiés par lettre recommandée. Celui-ci est invité à faire connaître ses moyens de défense ou toutes explications utiles par écrit dans un délai déterminé.

Sur le vu du rapport du contrôleur et des explications fournies par l'intéressé, la Commission se prononce et le Comité de Direction propose au Ministre les sanctions prévues par l'article 7 de la loi du 16 août 1940.

Dans les affaires qui ont été évoquées jusqu'ici, les infractions suivantes avaient été constatées :

1. - Spectateurs admis dans les salles

sans billet.

2. - Spectateurs admis dans la salle avec des billets autres que ceux délivrés par le C.O.I.C.

3. - Utilisation de billets non déclarés aux Contributions Indirectes.

4. - Revente de billets ayant servi une première fois et démunis de leur coupon de contrôle.

5. - Revente de billets déjà utilisés, mais dont l'amplication n'a pas été détachée la première fois au moment du contrôle.

6. - Déclaration de recettes au C. O. I. C. non conforme à la recette effective constatée par les Contributions Indirectes.

7. - Inobservation des prescriptions de la décision N° 6 concernant la location des places.

8. - Vente de billets à un prix supérieur au prix imprimé, sans délivrance simultanée d'un supplément.

9. - Absence de boîte pour recueillir les coupons de contrôle.

10. - Absence du panneau dont l'affichage à l'entrée du cinéma est obligatoire.

Sur les onze dossiers examinés par la Commission au cours de ses deux premières séances, dans deux cas, les intéressés ont été priés de fournir un complément d'enquête, tandis que pour les autres, il a été prononcé les sanctions qui lui étaient proposées et qui se répartissent ainsi :

1. - Une interdiction définitive d'exercer toute fonction dirigeante dans l'industrie cinématographique.

2. - Trois interdictions d'exercer pendant une durée de trois mois aucune fonction dirigeante dans l'industrie cinématographique.

Toutes les interdictions sont assorties d'une amende au profit du Trésor dont le montant représente approximativement 10 % du chiffre d'affaire annuel.

3. - Deux amendes au profit du Trésor représentant approximativement 10 % du chiffre d'affaires annuel de l'entreprise.

4. - Une amende de principe de 1.000 francs.

Toutes ces amendes sont recouvrées par les soins du percepteur du siège de l'entreprise.

Dans les cas d'interdiction d'exercer une activité dirigeante dans l'industrie cinématographique, le chef d'entreprise doit être immédiatement remplacé pour la durée de son incapacité professionnelle par une personne titulaire de la carte d'identité professionnelle délivrée par le C.O.I.C. A défaut, la nomination d'un administrateur judiciaire peut être requise par les soins du C.O.I.C.

Paris, le 26 Juin 1943.

L'A. I. C. A PARIS

Nous sommes très heureux d'annoncer à nos lecteurs que nous venons de nous adjoindre la collaboration de M. George Frouval pour la direction de Paris.

Avant la guerre, M. Frouval, qui a vingt années de journalisme dans le cinéma, était rédacteur à « Cinémagazine », « Mon Ciné », « Cinémonde », « L'Intran », « Paris-Midi », « Paris-Soir », et actuellement à « Vedette ».

Tres bien informé, notre nouveau collaborateur apportera certainement un nouvel atout à notre journal.

PETITE TAILLE... MAIS GRAND TALENT !

Après de Jean Marais et Madeleine Sologne, Jean Murat et June Astor, Roland Toutam, Yvonne de Bray et Jean d'Yd, on verra encore dans le nouveau film de Jean Delannoy : « L'Eternel Retour », un cunieux personnage, celui du nain Achille. Sans doute était-il relativement facile de trouver un nain pour incarner le héros, mais encore fallait-il un nain capable de jouer le personnage ! On l'a découvert en Peral, dont le physique répond admirablement à ce qu'on desirait. C'est de plus un homme d'une grande culture et qui a saisi avec intelligence le caractère du personnage. Sa création ne sera pas l'un des moindres attraits du cunieux film dont Jean Delannoy poursuit actuellement à Nice les prises de vues en studio.

UNE VEDETTE TROP OCCUPEE

Madeline Sologne ne sait plus où donner de la tête. Elle devait tourner dans « La Cavalcade des Heures », le grand film d'Yvan Noé, après avoir terminé « L'Eternel Retour », film de Jean Delannoy. Malheureusement, Yvan Noé étant obligé de finir son film à Paris et Delannoy n'ayant pas fini le sien à Nice, Madeline Sologne a dû renoncer à tourner dans « La Cavalcade des Heures », au grand regret de son metteur en scène.

UN SUCCES A L'ACTIF DE MAURICE BAQUET

Dans les drames les plus sombres, dans les tragédies les plus pathétiques, il est bon d'intercaler, selon le vieux système de Shakespeares, quelques fragments comiques pour déridier les spectateurs. Dans « Le Chant de l'Exilé », dont Tino Rossi est la vedette, et qui remporte en ce moment un beau succès sur les Champs-Élysées et sur les boulevards, c'est Maurice Baquet qui a été chargé de la partie comique du film. On ne pouvait mieux choisir. Chaque apparition de Baquet déchaîne irrésistiblement le rire, un rire franc et sincère, tellement le comédien est drôle. Ses mines, ses trouvailles, ses effets sont irrésistibles et il faut bien dire que personne d'ailleurs ne cherche à y résister, car il est tellement bon de pouvoir rire en toute sincérité de quelque chose qui est drôle tout en n'étant pas vulgaire.

Direction de Paris : M. George Frouval 82, rue La Fontaine, PARIS-15
Téléphone, avant 10 h. : Aut. 81-75

« LE MISTRAL » SORT AUX VARIETES DE TOULOUSE

« Le Mistral », cette belle histoire d'amour provençale, fort bien jouée par : Ginette Leclerc, Orane Demazis et Roger Duchesne, qui avait obtenu un éclatant succès lors de sa présentation au « Cinéac » vient de sortir en exclusivité aux « Variétés », pendant une semaine où il a conquis les faveurs du public.

« LA JOLIE PARFUMEUSE »

Ce titre est, on le sait, celui d'une alerte opérette qui a tant la joie de nos pères. Mais il conviendrait tout aussi bien au film que vient de réaliser Pierre Billon et qu'on a baptisé : « L'inévitable Monsieur Dubois ».

L'action qui se déroule au pays des fleurs, à Grasse, a en effet pour cadre principal l'usine d'une grande marque de parfumerie. Et cette usine est dirigée par une femme indiscutablement jolie et même belle.

Vous en conviendrez quand vous saurez que le rôle de la parfumeuse est tenu par Annie Ducaux. La grande artiste, que vous avez surtout applaudie jusqu'ici dans des productions dramatiques, vous révélera dans ce film un nouvel aspect de son talent.

Car « L'inévitable M. Dubois » est une comédie très gaie où Annie Ducaux, sans rien perdre de sa distinction et de son élégance, donne la réplique à un André Luguet des meilleurs jours avec une verve insoupçonnée.

UNE NOUVELLE REVELATION : MARIANO GONZALES

Le film de Charles Spaak et Georges Lacombe : « L'Escalier sans Fin », révélera au grand public un ténor de 22 ans, nommé Mariano Gonzales, auquel les spécialistes prédisent le plus brillant avenir. Ce ténor, doué d'une voix extraordinaire, a été recommandé aux producteurs du film par des chanteurs de l'Opéra de Paris, qui voient en lui un talent hors-pair. Il est non seulement un chanteur de talent, mais aussi un danseur émérite. Tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre affirment qu'il deviendra prochainement la coqueluche de ces dames, car à ses multiples talents, il ajoute une qualité qui ne gâte rien : il est beau et synthétise pour ainsi dire, le charme de Rudolph Valentino et celui de Ramon Novarro. Voilà bien une lourde succession à prendre, mais, peut-être que Mariano Gonzales la méritait.

PRESENTATIONS

(en applications de la décision n° 14 du C. O. I. C.)

LYON

Mercredi 14 juillet

Au « Cinéma A. B. C. » (Sortie) *Romantique Aventure* (Boulin)

Lundi 19 juillet

A 10 h., au « Tivoli » (Présentation)

Le Chant de l'Exilé (Loye)

Lundi 26 juillet

A 9 h., au « Majestic » (Présentation)

Huis Clos et L'Amour suit des Chemins étranges (Eclair)

Mardi 27 juillet

A 10 h., au « Majestic » (Présentation)

L'inévitable M. Dubois (Eclair)

A 15 h., au « Tivoli » (Présentation)

L'Homme de Londres (Eclair)

TOULOUSE

Mardi 10 août

A 10 h., au « Cinéac » (Présentation)

L'inévitable Monsieur Dubois (Eclair-Journal)

A 15 h., au « Cinéac » (Présentation)

L'Homme de Londres (Eclair-Journal)

A L'ATTENTION

M. M. LES DISTRIBUTEURS

Durant la période allant du 1^{er} juin au 31 août, tous avis de présentations ou de sorties de films devront être adressés : A. I. C., Imprimerie La Canebière, 170, La Canebière, Marseille.

AGENCE

D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

de la Presse Française et Etrangère (Hebdomadaire)

Directeur : Marc PASCAL

Direction générale :

2, boulevard Baux (Pointe-Rouge) MARSEILLE
Tél. : Dragon 98-80
C. C. Postaux
Marc Pascal, 818-70 - Marseille

Direction de Lyon :

M. Luc Canchen
Tél. : Franklin 30-54
38, rue Boutellier, GRIGNY (Rhône)

Direction de Toulouse :

M. Roger Bruguière
10, Allée des Soupirs, TOULOUSE

Abonnement : UN AN, 60 fr.

RÉPRODUCTION AUTORISÉE

Le Gérant : Marc PASCAL
Imprimerie : 170, La Canebière

ILIES ANGIES DU PIÉCHIE

(Production "Synopsis")

Bientôt : «*Oclair-Journal*»

présentera à Marseille :

Une comédie d'un entrain fou d'une grande classe

L'INEVITABLE M. DUBOIS **L'HOMME DE LONDRES**

LYON 22, Rue de Condé Franklia 29-55-59
MARSEILLE 103, Rue Thomas National 23-65
TOULOUSE 10, Claire Paulhac Tél. 221-36

TOULOUSE

Renée Saint-Cyr
dans
Une comédie légère et charmante

Roses Ecarlates

Un nouveau succès à l'horizon

RETOUR DE FLAMME

La Société Marseillaise des Films Gaumont (anciennement les Films Marcel PAGNOL S. A.)

annonce

VAUTRIN

Une production S.N.E.G.

qui fera honneur au Cinéma Français

Ce film a été commencé en extérieurs le 26 Juin

Un véritable chef-d'oeuvre

Goupi Mains - Rouges

...qui battra tous les records de recettes car il est public 100 %.

FILMS. CHAMPION MARSEILLE FRANCE-DISTRIBUTION TOULOUSE CHARLES PALMADE LYON

Marika Rokk dans

Le Démon de la Danse

Un film à la gloire du Music-Hall parisien